

**Vous méritez d'être entendu. Le programme Calliope est là pour vous accompagner dans votre parcours de témoignage.**

**CALLIOPE**



Programme d'accompagnement  
de la parole des victimes en justice

## Qu'est ce que le programme Calliope ?

Le programme Calliope est un **protocole d'accompagnement** de la parole des victimes en justice. Adapté du programme Témoin Enfant et Témoin Vulnérable crée par le Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels (CAVAC) de l'Outaouais (Québec), il vise à un **témoignage solide** et une **expérience judiciaire positive**.

## L'essentiel du programme :



### Pour qui ?

Les personnes mineures ou majeures en état de vulnérabilité ayant été victimes ou témoins de violences, devant être entendues par la justice.



### Pourquoi ?

- Renforcer les compétences essentielles au témoignage ;
- Travailler sur les craintes à l'idée d'aller témoigner ;
- Familiariser avec le système judiciaire ;
- Renforcer la confiance en soi et aborder sereinement le témoignage.



### Dans quel cadre ?

Cette intervention cible les personnes devant être entendues par la justice, qu'elle soit civile ou pénale :

Dans le cadre d'une enquête/instruction

- Confrontation
- Audition

Dans le cadre d'une audience

- Cour d'Assises, Cour Criminelle Départementale, Tribunal Correctionnel
- Juge aux Affaires Familiales
- Juge des Enfants



### Comment ?

- Un protocole structuré
- Conduit par un intervenant formé au programme
- Qui comprend 5 à 7 rencontres
- Travail des compétences utiles au témoignage
- Utilise des outils adaptés
- Offre un soutien aux parents/ accompagnants

NB : Les faits ne sont jamais mentionnés.